

OSP Musique

Le domaine de la musique est destiné aux élèves musiciens pratiquant un instrument ou le chant depuis plusieurs années et à ceux qui débutent l'exercice d'un instrument ou du chant. Tous les élèves de l'OSP arts-musique suivent des cours de pratique instrumentale hebdomadaires (1 heure/hebdo), en dehors de l'horaire scolaire et extra muros.

Les élèves acquièrent des connaissances sur l'évolution de la musique et sur les caractéristiques du monde musical d'aujourd'hui ainsi qu'une éducation musicale qui les encouragent à pratiquer la musique de manière intensive, à se produire en public et à envisager une formation subséquente dans le domaine de la musique.

L'enseignement théorique et pratique de la musique instrumentale et du chant développe les capacités individuelles ainsi que des qualités essentielles telles que l'esprit d'ouverture, le sens des responsabilités, l'endurance, l'autodiscipline et la concentration. La pratique musicale au sein d'un ensemble musical permet de développer et la coopération et l'interprétation au sein d'un groupe. La formation stimule en outre la réflexion, l'esprit critique, l'échange d'opinions et d'impressions, renforce la créativité et éveille l'envie de poursuivre les apprentissages, toutes choses qui vont de pair avec le plaisir et la volonté d'être actifs dans le domaine artistique. Les élèves approfondissent en outre leurs connaissances du domaine professionnel en assistant à des concerts, à des présentations publiques ainsi qu'en participant à des rencontres avec des musiciens et d'autres personnes actives dans le monde de la musique.

Ce domaine professionnel prépare à des formations en école supérieure dans divers domaines et en haute école spécialisée dans le domaine de la musique. L'accès aux hautes écoles spécialisées de musique qui acceptent les étudiantes et étudiants en possession d'un certificat de maturité spécialisée reste toutefois soumis à la réussite du concours spécifique d'admission que la formation à l'ECG permet de préparer.

	2 ^e	3 ^e
Histoire de la musique	2	2
Atelier musique (pratique instrumentale et traitement du son)	4	4
Culture musicale et numérique	0	2
Composition musicale	0	2
Solfège	2	2
Total	8	12